

La DYFREN a organisé du 27 au 28 mars 2019 une série d'ateliers sur les principales innovations de la nouvelle législation minière de la RDC : les opportunités , défis et perspectives de mise en œuvre effective. Deux ateliers ont été organisés à Lubumbashi et deux autres à Kolwezi.

Contexte

La RDC a promulgué en mars 2018 dernier, le Code minier révisé et son règlement, le 8 juin de la même année. Ce nouveau cadre législatif contient plusieurs innovations qui peuvent améliorer significativement la gouvernance du secteur minier et apporter d'importantes retombées économiques et sociales à la population en général.

On trouve parmi ce progrès réalisé, l'intégration de bonnes pratiques en matière de transparence et de redevabilité, le partage des revenus entre le pouvoir central et les entités étatiques décentralisées, la contribution au développement communautaire, la signature d'accord de développement local (cahier des charges), la formation ou renforcement des capacités des congolais dans le secteur , etc.

Mais toutes ces avancées et innovations législatives ne suffisent pas à elles seules pour atteindre les objectifs ayant justifié à la révision de la législation minière ; il faudrait qu'il y ait une application effective et adéquate de cette nouvelle législation. Pour que la mise en œuvre en soit effective, il est nécessaire de prendre des mesures d'application et directives adéquates et de bien renforcer l'administration publique.

Les ateliers ainsi organisés ont constitué un cadre idéal de réflexion au cours duquel les participants se sont penchés sur les opportunités et défis liés à la mise en œuvre de toutes les dispositions du Code minier tel que révisé.

Objectifs

Objectif global de cette activité a été de Disséminer les innovations du code révisé ainsi que de son règlement minier auprès des acteurs clés du secteur afin d'accroître leur appropriation par ces derniers pour la mise en œuvre effective de ces dites dispositions légales.

Spécifiquement , il a été question :

- d'informer les participants sur les avancées législatives du code minier de 2018, les opportunités et défis de mise en œuvre y afférents.

- De permettre aux acteurs clés de concevoir et d'élaborer les actions susceptibles d'être menées pour appuyer la mise en œuvre du nouveau code minier .

Profil des Participants

Les travaux de ces ateliers ont réuni les représentants du gouvernement provinciale du Haut Katanga et du Lwalaba ; les organisations nationales et internationales de la société civile spécialisées dans les questions de gouvernance des ressources extractives en RD Congo et actives dans les provinces du Haut Katanga et du Lwalaba ; les représentants des quelques Entreprises minières, les avocats , journalistes et professeurs d'université de deux provinces.

Facilitation et méthodologie de travail

Les travaux des ateliers ont été principalement facilités par DYFREN et NRG1. En vue d'atteindre les objectifs et résultats attendus, les travaux ont connu deux temps forts : les exposés suivis d'échanges/débats et les travaux en groupes suivis de présentation en plénière.

Plusieurs pistes de solution face aux défis relevés sur la mise en œuvre du code révisé ont été identifiées et des résolutions adoptées par les participants.